

La collaboration famille-école

Les familles et l'équipe-école sont des partenaires. Leur mission : assurer la réussite des élèves. Pour y parvenir, ils doivent communiquer efficacement.

Le secrétariat

Le secrétariat est généralement votre premier point de contact avec l'école de votre enfant. Si ce dernier est malade et qu'il doit s'absenter, vous devez laisser un message sur la boîte vocale de l'établissement. Chaque matin, une des premières tâches des enseignantes et enseignants est la prise des présences. Si votre enfant est absent et que vous ne nous avez pas prévenus, nous devons vous contacter afin de s'assurer qu'il est en sécurité. Vous pouvez également signaler une absence à l'aide du portail Mozaïk.

Le portail Mozaïk

Nous vous invitons d'ailleurs à consulter régulièrement ce portail à l'adresse portailparents.ca. Mozaïk est un véritable tableau de bord sur lequel vous trouverez absolument tout : calendrier scolaire, liste des devoirs et des leçons, résultats de votre enfant, sommes payées et à payer, de même que des messages de l'école, de l'enseignante ou de l'enseignant de votre enfant. Profitez de votre passage sur Mozaïk pour vous assurer que vos coordonnées soient les bonnes. Il est important que l'école puisse facilement vous joindre par téléphone ou par courriel.

Le site internet

La plupart des établissements animent un site internet présentant une foule d'informations sur l'école, ses programmes, les activités du service de garde et le code de vie, c'est-à-dire les règlements que votre enfant doit observer. Notez que plusieurs sites d'école présentent également les coordonnées de ressources communautaires susceptibles de venir en aide aux familles aux prises avec des problématiques sociales.

Les réseaux sociaux

Bon nombre d'écoles animent une page Facebook. Elles y présentent principalement de l'information sur les activités scolaires et parascolaires. Certaines sont également présentes sur Twitter et Instagram.

L'agenda

Vous devez tous les jours jeter un œil à l'agenda de votre enfant, car il est possible que l'enseignante ou l'enseignant y ait laissé un message à votre intention. Vous pouvez aussi vous servir de l'agenda pour communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant. Notez que lorsque l'école inscrit une information dans l'agenda, elle considère qu'elle a été reçue par le parent.

Les rencontres

Vous serez invité à rencontrer l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant à trois reprises au cours de l'année. Une première fois peu après la rentrée pour parler de la planification. Par la suite, deux rencontres vous permettront de discuter de la progression de votre enfant à la suite publication du bulletin. Il va de soi qu'il est possible de rencontrer l'enseignante ou l'enseignant à d'autres moments si vous jugez que c'est nécessaire.

Les bulletins

Les bulletins sont d'ailleurs des outils de communication essentiels. Vous y lirez un indice de la progression de votre enfant et une appréciation de son comportement. Il est à noter que cet outil d'information sur le développement des compétences valorise plus l'effort que le résultat.

Un élève ayant obtenu plus de 80 % démontre une maîtrise satisfaisante de la compétence. Tandis qu'un élève ayant obtenu moins de 60 % est considéré en échec.

Les modes de communication entre les parents et l'école n'ont jamais été aussi nombreux, variés et efficaces. N'hésitez pas à les utiliser, après tout, nous sommes des partenaires.